



Bourse

Les Journées BRVM au Togo

Les journées de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ont été lancées le mercredi dernier dans la salle de conférence du siège d'ETI (Ecobank) à Lomé. La cérémonie de lancement a connue la présence d'importantes personnalités du monde des finances et de la bourse.

P 3

DOSSIER



Projet « E-village » Une innovation gagnante pour le Togo

E-Village, le projet sur lequel des officiels togolais réfléchissent est en train de prendre forme. Selon la communication faite par le gouvernement, le projet e-Village vise à doter tous les chefs de canton et de village (soit près de 4000 personnes environ) d'un téléphone portable, d'une carte SIM et d'un crédit téléphonique mensuel.

P 6

ASSURANCE

Lancement du produit Crésus



P 11

SUCCES

Momo le Togolais le plus suivi sur youtube



P 5

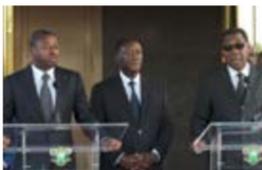
EDITO

Quelle lutte contre la corruption ?

Dans un récent communiqué, le gouvernement a mis en exergue son courroux contre « la corruption sous toutes ses formes » et parlé d'une « série de mesures à l'encontre des auteurs de ces actes attentatoires à l'économie et parfois à l'intégrité même des populations. »

Ce communiqué qui pointe de l'index des pratiques ...

P 3

 <h2>Contenu</h2>	 <p>Côte d'Ivoire / Attentat de Grand-Bassam Faure et Yayi apportent leur compassion à Ouattara P 4</p>	 <p>Portrait Bertin Nahum, béninois et entrepreneur révolutionnaire P 5</p>
 <p>La bataille pour les droits d'auteur de nos artistes P 9</p>	 <p>Fetobox Sarouna Fatiou n'ira pas aux jeux Olympiques P 10</p>	 <p>Dans le cadre des JMS 430 nouveaux cas d'infections à VIH détectés P 11</p>

tm Nation

Bas-Mono / Prix jeune citoyen décerné à Afagnan
Les lauréats du jeu concours « Jeune citoyen responsable, édition 2015 » ont été primés le 24 février 2016 à Afagnan. Ils sont au total six lauréats de la préfecture du Bas -Mono sur 31 au plan national à recevoir des prix composés des enveloppes financières, des T-shirts, des documents et des attestations de participation. Le concours organisé par l'Association Togolaise pour la Défense et la Promotion des Droits Humains (ATDPDH) s'inscrit dans le cadre de la journée internationale des droits de l'Homme qui a été célébrée le 10 décembre dernier. Selon ATOP, il a permis de jauger les populations surtout des jeunes sur les questions liées aux droits de l'Homme, à la citoyenneté et à la paix. Il s'agit également de conscientiser les populations aux valeurs civiques, morales et citoyennes pour la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit au Togo.

Tchaoudjo / Riposte contre le Sida
Des acteurs de développement de la commune de Sokodé ont suivi les 14 et 15 mars, un atelier sur le développement du plan d'action d'accélération de la riposte au sida pour mettre fin à cette épidémie d'ici 2030. L'atelier vise à renforcer les plans d'actions d'accélération de la riposte contre le sida dans quatre villes pilotes à savoir Sokodé, Kara, Atakpamé et Lomé suivant les données épidémiologiques, la disponibilité des acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA et la gouvernance propre à chaque ville. Les participants ont élaboré les plans d'actions sur la stratégie nationale du Togo, la stratégie ONUSIDA 2016-2021 et sur la vision « mettre fin à l'épidémie du VIH d'ici 2030 ».

Ogou / Céréales et les changements climatiques
Un atelier de dégustation de la pâte de maïs et du riz a été organisé le vendredi 11 mars 2016 à Atakpamé pour apprécier les variétés de ces céréales. L'atelier a été organisé par l'Institut Technique de Recherche Agronomique (ITRA) en collaboration avec le Centre de Recherche Agronomique de la Savane Humide (CRA-SH). Cette rencontre fait partie du projet « Identification par l'approche participative en milieu réel des variétés de maïs et du riz adaptées aux changements climatiques ». Elle a regroupé des producteurs et productrices de l'Est- Mono, Anié-Ogou et de Haho. Les participants constitués en deux groupes de vingt dégustateurs ont évalué et apprécié les qualités de chacune des 5 variétés du riz et de maïs. A l'issue de la dégustation, la variété Nérica 4 (V2) a été retenue par la majorité des producteurs pour la catégorie riz et la variété EVDT-W99 QPM (V4) pour le maïs pour sa qualité organoleptique.

Yoto / Festival "Tam-tam Dunenyo" à Ahepé
Les filles et fils du canton d'Ahepé ont célébré pour la deuxième fois, la sortie du tam-tam Dunenyo le dimanche 13 mars 2016. Cette fête est été rendue possible grâce à Djissenou Kodjo, le directeur de la radio locale Dunenyo, en collaboration avec les cadres et les autorités traditionnelles du village. L'objectif est de promouvoir la culture locale, de renforcer les liens de fraternité entre les natifs, d'échanger sur les moyens de développement de la localité. La fête a permis aux natifs d'Ahepé de revaloriser les danses traditionnelles qui tendent à disparaître au profit de celles modernes, et de donner l'occasion aux jeunes de se ressourcer. Pour cette célébration, Djissenou a fait valoir que l'idée est d'instaurer ce festival dans le canton de sorte à permettre à la génération future de ne pas perdre son identité.

Communiqué de presse
Deux cas de fièvre hémorragique de Lassa au Togo

Au cours de la semaine du 07 au 11 mars 2016, le district de l'Oti a notifié deux cas de fièvre hémorragique de Lassa.

La fièvre de Lassa est une maladie aigüe, virale, transmise à l'homme par des rats dont les urines ou les excréments ont contaminé des aliments ou des articles ménagers. Le virus peut aussi se transmettre d'homme à homme par contact direct avec le sang, l'urine, les excréments, les vomissures ou autres sécrétions biologiques d'une personne malade. La fièvre à virus de Lassa se manifeste chez par une fièvre, des maux de tête, des maux de gorge, une toux, des nausées, des vomissements, une diarrhée, des douleurs musculaires, des douleurs thoraciques, des saignements ; et ayant des antécédents de contact avec des excréta de rongeurs ou avec un cas confirmé de fièvre de Lassa.

La fièvre à virus Lassa est guérissable. Plus tôt le malade est amené au centre de santé, plus il a la chance de guérir.

La fièvre à virus de Lassa peut être évitée en adoptant les mesures simples telles que :

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon,
- Ne pas toucher, ni transporter le corps des personnes mortes de fièvre de Lassa ou de causes inconnues.
- Eviter que les rongeurs pénètrent dans les habitations.

Le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale, Professeur Moustafa MIJIYAWA exhorte la population à ne pas céder à la panique et au respect scrupuleux de ces mesures précitées.

Prof. Moustafa Mijiyawa, ministre de la santé

Conservation des céréales et plus généralement des denrées alimentaires dans des contenants résistant aux rongeurs,
Eliminer les ordures loin des habitations,
Maintenir la propreté à l'intérieur des habitations
Eviter la consommation et la manipulation des rongeurs
Eviter tout contact avec le sang et autres liquides biologiques d'un malade.
Informez le centre de santé le plus proche devant toute personne présentant les signes de la maladie
« Pour plus d'informations, appeler le numéro vert 111, appel gratuit ».

presse@depechestogo.com

Ogou / Campagne santé bucco-dentaire à Atakpamé
L'Association des Chirugiens-Dentistes du Togo (ACDT) a procédé le 14 mars 2016 à Atakpamé au lancement des activités devant marquer la célébration de la journée mondiale de la santé bucco-dentaire. Célébrée le 20 mars de chaque année, cette manifestation a pour objectif d'éveiller la conscience des peuples sur l'existence des maladies bucco-dentaires et les moyens de les prévenir. La célébration qui court du 14 au 22 mars est marquée par des sensibilisations dans des établissements scolaires et orphelinats, des émissions radio-télévisées sur la santé bucco-dentaire dans les langues nationales, des ateliers d'échanges entre chirurgiens-dentistes et techniciens supérieurs d'odontologie. En plus de ces actions, il y a des journées portes ouvertes suivies de consultations gratuites dans les cabinets dentaires publics et privés sont prévues à Lomé comme à l'intérieur du pays.

Anié / Alertes contre les grossesses précoces
Des sensibilisations sur la prévention des grossesses précoces dans la préfecture de l'Anié ont été organisées du 08 au 10 mars dans six établissements scolaires des cantons de Kolocopé, d'Anié et de Pallakoko. Cette sensibilisation est organisée par l'ONG SOS-VITA avec l'appui financier de Plan Suède. Elle a permis d'entretenir les parents et les élèves sur les grossesses précoces, les avortements et leurs conséquences ainsi que sur les mesures à prendre pour combattre et réduire ces phénomènes. Les messages véhiculés à travers des sketches interprétés par « Le club Espoir » de la préfecture de l'Est-Mono, sont relatifs au dialogue entre les parents et les élèves sur la sexualité, les avortements et leurs conséquences, l'éducation de la jeune fille et l'émancipation de la femme. Plan International Togo a profité de l'occasion pour exhorter les élèves à mettre en pratique les conseils prodigués pour leur épanouissement.

Rassemblés par Carlos Amevor

tm

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_ LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication : Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction : Carlos Amevor, Françoise Dasilva, Freda Sefiamor, Rachidou Zakari, Alexandre Wémima, Elom Hounkpati

Responsable administrative: Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires: Dédé Babanawo

Graphiste: Eros Dagoudi

Imprimerie: St Louis
Distribution : Togomatin marketing
Tirages : (2000 exemplaires)

Edito

...indélicates de gestion de fonds relevées essentiellement au niveau du ministère de la santé et de la protection sociale - il faut l'avouer - ne fait ni chaud, ni froid aux citoyens togolais qui éprouvent, pourtant, quotidiennement de sérieuses difficultés avec de telles délinquances financières et leurs produits dérivés. Car tout porte à croire que le gouvernement s'en prend, comme à un malheureux bouc-émissaire, au ministère de la santé. Alors que les corrupteurs et les corrompus réputés qui oblitèrent et défigurent notre économie sont connus et ne sont

guère inquiétés. Triste perspective pour les Togolais qui ont l'impression que du haut de son piédestal, le gouvernement observe avec condescendance certaines ouailles détourner paisiblement, tout en inquiétant d'autres.

Même si notre rôle ne consiste à blanchir qui que ce soit, il nous reste tout de même très difficile et très éprouvant de voir comme incriminer un seul homme ou un seul service. Car les Togolais se souviennent de bien de scandales de corruptions et des inexplicables lois de l'omerta appliquées par le gouvernement. Par exemple, l'Autorité

de Régulation des Marchés Publics (ARMP) avait rendu public l'année dernière un rapport sans complaisance de passation des marchés publics au titre de l'année 2012. L'échantillon de ces travaux qui avaient été portés sur une vingtaine de marchés a révélé de pertes énormes, une sacrée bagatelle de plusieurs dizaines de milliards de francs « volatilisés », montrant que l'opacité existe comme une culture dans nombre de services publics. Mais, nul n'a réussi à décrypter le silence du gouvernement sur une affaire qui a tant fait le chou gras de médias, alimenté de vifs débats...Et

le tableau de la corruption dans notre pays n'est pas du tout limitatif. Loin s'en faut.

Alors si le gouvernement parle aujourd'hui d'une croisade contre la corruption, « des sanctions disciplinaires » qu'il « appliquera à tous ces agents inculpés, des démarches en vue du remboursement des montants », etc. la seule question que tout Togolais curieux se pose - inutile d'aller dans les détails - est de savoir : en vérité de quelle lutte contre la corruption parle-t-on ?

Dieudonné Korolakina

Me Claude Amégan lève le voile sur l'affaire de tuerie d'Akossiwa Djogbessi

Pourquoi « Christian », le propriétaire de la maison dans laquelle la jeune fille nommée Akossiwa Djogbessi, a été retrouvée morte dans un puits à Bè-Kpota, un quartier en périphérie de Lomé, a été relâché par la justice togolaise ? C'est parce que l'auteur du crime, un Nigérian autre que Christian, arrêté au Nigeria, et extradé au Togo, a été remis à la disposition de la justice togolaise.



L'information a été donnée ce mardi par Me Claude Amégan, avocat de la famille de la victime intervenant sur les ondes de la radio Victoire FM.

« Le jour du crime, trois (3) personnes étaient parties de la maison pour le Nigeria. Selon le dossier, l'une d'entre elles devait partir mais pour les deux

autres, ce n'était pas prévu. Elles ont voulu faire chemin ensemble avec celui qui devait partir. Quand le corps avait été découvert, on les avait appelés pour savoir ce qu'ils en savaient, ils ont tous nié qu'ils n'en savaient rien. On leur avait dit qu'on a découvert un corps et qu'on voulait les entendre par rapport à ce fait. En ce moment, Christian était déjà en garde-à-vue. Deux d'entre eux étaient revenus d'eux-mêmes pour se faire entendre, ils ont été également déposés.

Le troisième avait refusé de revenir. Celui-ci a fini par avouer du Nigeria que c'est lui qui était l'auteur des faits et il a même dit que le jour il a commis le crime, les autres étaient sortis de la maison avant que la victime, avec qui il a une

relation intime, n'arrivât dans la maison. Cependant, malgré son aveu, il ne voulait pas revenir. Il a fallu l'intervention du juge d'instruction en charge du dossier et même de l'Etat pour qu'on l'arrête et qu'il soit extradé. Une fois extradé, il a expliqué les circonstances dans lesquelles les faits s'étaient passés », a expliqué l'avocat.

A en croire Me Amégan, les parents de la victime qui ont tenu il n'y a pas longtemps une conférence de presse pour dénoncer la libération sous caution de Christian, notamment sa mère et deux (2) de ses frères, avaient été mis au courant de cette information avant cette rencontre avec la presse.

« Je les avais informés de tous ces détails du dossier. Ils m'avaient

dit qu'ils allaient organiser une conférence de presse et je leur ai proposé d'approcher le juge pour mieux pour savoir ce qu'ils devaient dire à cette conférence de presse », a précisé Me Claude Amégan.

Ceux-ci, selon le conseil engagé par l'oncle de la jeune fille tuée, lui avaient dit qu'ils ont la preuve que les trois (3) personnes élargies, dont Christian, ont participé au crime. « Je leur ai dit de m'apporter les preuves pour que je puisse confronter le juge pour qu'on puisse les reprendre si possible. Depuis ce jour, ils ne sont plus revenus », a-t-il relevé.

Cette affaire qui défraie la chronique, a valu au président du Mouvement Martin Luther King (MMLK), le pasteur Edoh Komi une incarcération à la prison de Lomé. La justice lui reproche l'« outrage à magistrat » et le « trouble à l'ordre public ». Le pasteur, président de cette association de défense des droits de l'homme, sollicitée à tour de bras par des personnes qui s'estiment lésées, ignorait-il ces informations d'une affaire encore en instruction ?

Lutte contre le banditisme Exercices en haute mer



Une patrouille en haute mer

Les Etats-Unis d'Amérique à travers AFRICOM (Commandement des États-Unis pour l'Afrique) organisent du 17 au 25 mars 2016 dans l'espace maritime togolais, un exercice de simulation au bénéfice des entités de l'Etat qui ont une action en mer.

L'exercice dénommé « OBAGAME Express 2016 » et réunira les pays ayant en partage le Golfe de Guinée. Il est destiné à renforcer les capacités des pays participants dans la lutte contre le grand banditisme en haute mer.

Au programme de cet exercice, des jeux et des voyages de presse en mer autour des

thèmes de la pêche illégale, non déclarée et non réglementées, de la pollution marine, du trafic de drogue et d'immigration illégale.

« OBAGAME Express 2016 entend préparer des mesures de préventions et de protection contre tous les actes illicites qui constituent des menaces et des risques criminels contre les navires et l'écho système marin », a expliqué le Préfet maritime. Le Togo abrite en octobre prochain une importante réunion de l'Union africaine sur la sûreté et la sécurité maritime et le développement en Afrique.

Depechestogo.com

Arrestation de pasteur Edoh Komi L'ANC sort de son silence et condamne

L'Alliance nationale pour le changement (ANC, opposition) est sorti de son silence une semaine après l'arrestation du pasteur Edoh Komi, président du Mouvement Martin Luther King (MMLK), la voix des sans voix. Mercredi, l'ANC de Jean-Pierre Fabre a publié un communiqué dans lequel le parti condamne cette arrestation en des termes très durs et exige la libération du défenseur des droits de l'Homme dont l'arrestation est intervenue le 11 mars pour « troubles à l'ordre public » et « outrage à magistrature ».

L'ANC, écrit le parti, constate que « l'embastillement du pasteur militant des droits de l'homme intervient à la limite de la légalité et dans des conditions de grande confusion et de machination. On note ainsi la procédure viciée d'interdiction du sit-in prévu par le MMLK. On note également l'invitation du ministère de la Justice faite au pasteur EDOH par téléphone. Il est particulièrement scandaleux que la justice et la magistrature togolaises notoirement reconnues instrumentalisées par le régime RPT/UNIR, avec des juges habités par le goût du lucre et l'appât du gain, s'offusquent d'un prétendu "outrage à magistrature" pour expédier en prison un militant des droits de l'homme, défenseur et porte-voix des plus faibles ».

Le premier parti de l'opposition poursuit son plaidoyer en faveur du pasteur en demandant au gouvernement de « respecter les droits et libertés des populations togolaises et de prendre les mesures appropriées pour assurer efficacement la sécurité des citoyens togolais,



Pasteur Edoh Komi

notamment les responsables politiques et ceux des organisations de défense des droits de l'homme ».

Pour finir, cette formation politique dit exprimer son « plein soutien et son entière solidarité au MMLK et à son Président » et juge que les récentes lois votées par le parlement sur le code pénal, la CNDH, la liberté d'accès à l'information, « participent de cette stratégie de restriction des libertés et de violation des droits de l'homme en toute impunité ». Le Pasteur Edoh Komi a été

arrêté le 10 mars dernier et envoyé à la prison civile de Lomé le lendemain après avoir tenu une manifestation « interdite » devant le ministère de la Justice. Il réclamait que la lumière soit faite dans une affaire de meurtre impliquant un ressortissant nigérian relaxé plus tard. La justice qualifiera ses sorties médiatiques et ses déclarations d'outrageant, ce qui lui vaut aujourd'hui des poursuites judiciaires.

A.G. afreepress.info



International

Bénin/2ème tour de la présidentielle La guerre des « indécis » de Zinsou

Le 20 mars prochain, les béninois se rendront aux urnes pour une seconde fois choisir entre l'homme d'affaire Patrice Talon et l'actuel Premier ministre Lionel Zinsou. Au moment où Patrice Talon s'offre les ralliements de plusieurs candidats malheureux, Zinsou par contre, espère trouver son salut avec les indécis du premier tour.

En effet, une vingtaine de candidats réunis au sein de la coalition de rupture ont apporté leur soutien à Patrice Talon.

Ce qui le met en bonne posture, puisque c'est plus de 60% des voix du premier tour. Mais pour Zinsou, il y a 47% de voix à prendre puisque 47% des électeurs ont voté pour d'autres candidats que son adversaire et lui-même au premier tour. Il réplique que le rassemblement de personnalités politiques ne signifie pas que leurs électeurs vont suivre les consignes de vote.

Lionel Zinsou a, par ailleurs, reçu le soutien des responsables du Mozebe, le Mouvement des Zemidjan pour un Bénin d'Espoir. Les Zemidjan sont les taxis-motos béninois, ils sont plus de 300 000 et représentent une force électorale.

C'est un revirement, car ce mouvement, qui regroupe presque un tiers des taxis-motos et qui est un soutien indéfectible du président Boni Yayi depuis dix ans, avait créé la surprise en se ralliant à l'homme d'affaires Sébastien Ajavon avant le premier tour. Mais là aussi, des observateurs se demandent si l'appel des



dirigeants sera suivi par la base. L'Union fait la nation, une coalition d'opposition qui n'avait pas de candidat au premier tour, a appelé hier à voter pour Patrice Talon.

Alexandre Wémima

Niger/Santé Hama Amadou finalement évacué vers Paris

C'est finalement chose faite : l'opposant Hama Amadou a été transféré par avion médicalisé hier mercredi après-midi, en provenance de la prison de Filingué.

Hospitalisé depuis lundi dernier à Filingué, malgré l'aggravation subite de son état de santé, l'état de santé de l'ancien président de l'Assemblée nationale nigérienne ne s'est pas amélioré. Selon son médecin traitant, il souffrirait d'une maladie chronique, pour laquelle il est suivi tous les trois mois en France à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine.

Quant à la situation du médecin personnel de Hama Amadou, arrêté mardi pour « diffusion de fausses nouvelles », il est toujours dans les locaux de la police judiciaire. Le professeur Yacouba avait alerté sur la dégradation de l'état de santé de son patient. Mis en garde à vue, il a actuellement son avocat avec lui.

Le 2 mars, l'opposition a réclamé la libération de l'opposant afin qu'il puisse mener sa campagne et affronter en toute régularité le président sortant Mahamadou Issoufou. La cour d'appel de Niamey, qui a examiné lundi une demande de liberté provisoire pour M. Amadou, rendra une décision le 28 mars. Il est poursuivi pour une affaire de trafic d'enfants qui empoisonne le climat politique nigérien depuis deux ans.

Pour rappel, le 21 février 2016, M. Amadou qui a battu campagne depuis sa cellule, a obtenu 17,79% des suffrages



contre 48,41% au président sortant Issoufou.

Arrivé 3ème au premier tour de la présidentielle de 2011, Hama Amadou avait permis l'élection de l'actuel président Mahamadou Issoufou au second tour de la présidentielle. Il avait soutenu M. Issoufou au détriment de son ami d'enfance, Seïni Oumarou, actuel chef de file de l'opposition et était devenu président de l'Assemblée nationale.

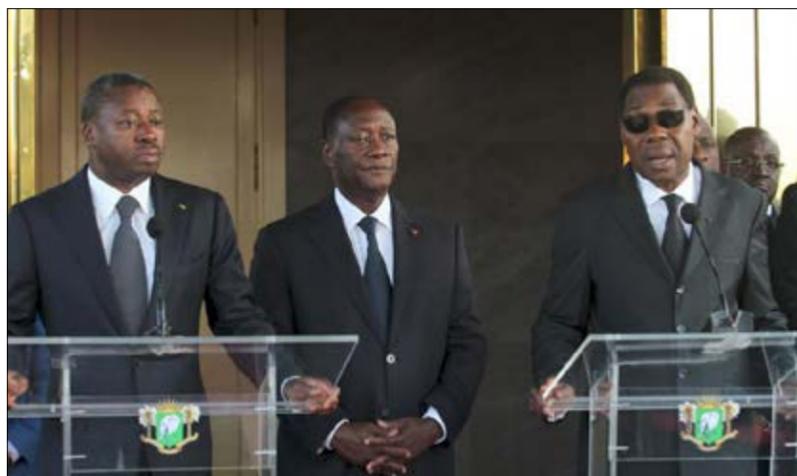
Fin 2013, Hama Amadou a rejoint l'opposition et quitte le pays fin août 2014 après avoir été impliqué dans l'affaire de trafic d'enfants. En novembre 2015, il regagne le pays après un an d'exil en France et sera arrêté à Niamey et écroué à Filingué.

TM

Côte d'Ivoire / Attentat de Grand-Bassam

Faure et Yayi apportent leur compassion à Ouattara

Deux jours après l'attentat de Grand-Bassam, les présidents Faure Gnassingbé du Togo et Yayi Boni du Bénin ont effectué une visite le mardi 15 mars 2016 à Abidjan pour témoigner leurs solidarités et leurs compassions au peuple ivoirien après l'attaque meurtrière qui a fait 18 morts à Grand Bassam.



De g à d, Faure, Ouattara et Boni

Les hôtes du chef de l'Etat ivoirien ont fortement condamné ces massacres avant de féliciter les forces de défenses pour leur efficacité sur le théâtre des opérations. Le président togolais a souhaité que la lutte contre le terrorisme s'amplifie au niveau sous régional et même international. « Le terrorisme ne se combat pas seul, a déclaré Faure Gnassingbé. Il y a les réponses nationales qui ont leur importance mais elles doivent être complétées, amplifiées, par des réponses régionales et même internationales. C'est pourquoi, autour du président Alassane Ouattara, et dans le cadre approprié, nous allons pouvoir réfléchir à cette question-là. »

Le président béninois, de son côté, a insisté sur la mutualisation des efforts des pays de la sous-région. Pour lui, elle doit se faire dans les plus brefs délais afin d'apporter une réponse

beaucoup plus efficace face au terrorisme.

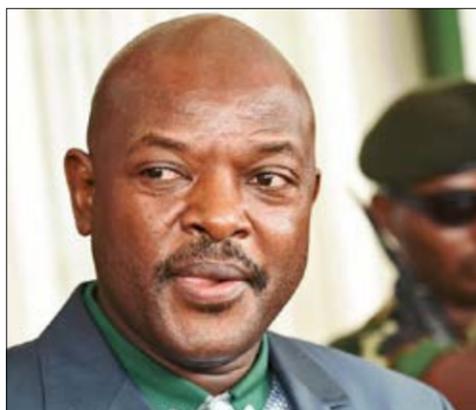
Le chef de l'Etat ivoirien a annoncé une réunion des ministres de la sous-région en charge de la sécurité mais a surtout précisé que son pays sera plus fort pour affronter une situation similaire. « Est-ce que nous nous attendions à une telle attaque, s'est interrogé le président ivoirien. En tout cas, nous étions préparés après ce qui est arrivé à Ouagadougou et à Bamako. Nous avons révélé que nous avions détruit quelques tentatives d'attentats. Bien évidemment, nous serons encore plus forts maintenant. » Les deux présidents se sont rendus à Grand-Bassam où ils ont déposé une gerbe de fleurs près de la plage avant de regagner l'aéroport Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan.

TM

Burundi / Violences

Nkurunziza porte plainte contre une vidéo

Les avocats du président burundais Pierre Nkurunziza ont déposé le 9 février dernier une plainte contre X pour diffamation publique auprès du Tribunal de grande instance de Paris. En cause : la diffusion dans le journal de France 3 du 13 janvier 2016 d'une vidéo montrant des actes de mutilation. Présentée comme tournée dans la province de Karusi (dans le nord-est du pays) deux jours plus tôt, il s'est ensuite avéré que la vidéo était plus ancienne et probablement tournée en Afrique de l'Ouest. La rédaction de la chaîne s'est par la suite excusée de cette erreur. Mais les avocats du président Burundais ne comptent pas en rester là.



Pierre Nkurunziza

« L'horreur absolue » : c'est en ces termes que commence le reportage diffusé le 13 janvier sur France 3. A l'image : des actes de mutilation, floutés, et en commentaires ces affirmations : les victimes sont des « opposants », assassinés deux jours plutôt à Karusi « sur un terrain appartenant au parti du président burundais ». Mais la vidéo a été postée un mois plus tôt sur les réseaux sociaux et la langue qu'on y entend n'est pas du kirundi.

Le camp du pouvoir dénonce un « complot » visant à déstabiliser le

pays. La rédaction de France 3, elle, s'excuse de l'erreur. Mais un mois plus tard le président burundais porte plainte contre X pour « diffamation publique envers un particulier ».

Maître Arthur Vercken fait partie des avocats de Pierre Nkurunziza. Il désigne l'un des responsables. « Tout ce montage transmis à France 3 par un avocat belge, Bernard Maingain, alors qu'on est quand même au Soir 3 de France 3, qu'on nous présente des images comme la preuve absolue d'exactions et de crimes commis, affirme Me Vercken. Tout cela est

totallement faux. Et c'est donc fort logiquement que le président m'a demandé de poser cette plainte. » Maître Maingain admet l'erreur d'interprétation : la vidéo aurait en fait été utilisée à Karusi, comme matériel didactique à destination des jeunes du parti au pouvoir. L'auteur du reportage, affirme ne pas avoir été mis au courant de ce dépôt de plainte. Il dit avoir agi en toute bonne foi et dénonce une « stratégie du pouvoir », pour faire oublier les atteintes à la liberté de la presse et les exactions contre les journalistes au Burundi.

TM

Buzz & showbiz

Momo le Togolais le plus suivi sur youtube

Très branché sur le site youtube.com, Momo jeune togolais de 22 ans fait parti des jeunes dont les postes ont enregistré le plus grand nombre de vues dans le monde. Sa page a totalisé 70 millions de vues et compte 55000 abonnés. Ce qui lui a valu récemment le trophée argent du site internet, et un bon salaire mensuel.

Togolais de père et de mère, Momo Golo est l'un des « youtoubeur » FIFA ou football les plus populaires du monde. Son job consiste à mettre des vidéos en ligne via le site youtube. Le but étant d'attirer le plus de visiteurs possibles.

« Mes vidéos s'apparentent un peu à ce que fait le pasteur Adjaho de la télévision Zion. C'est-à-dire que je prends des séquences de football que je commente en les rendant plus comiques ». Explique, le jeune homme. A ce jour, sa page totalise 70 millions de vues et 55000 abonnés. En termes de gains, l'enregistrement d'un tel record constitue un pactole assez consistant que le site internet verse aux youtubeurs.

42 000 000 FCFA par mois. Aux états unis les américains ont été surtout intéressés par son accent, puisque rare étaient les africains qui réalisaient des vidéos en anglais. Cette particularité a d'abord attiré leur curiosité puis ils ont été séduits et petit à petit, ils en parlaient autour d'eux.

Entre loisirs et business

Beaucoup de personnes postent des vidéos sur youtube ou beaucoup d'autres sites et réseaux sociaux, mais peu attirent un nombre conséquent de visiteurs. En outre, beaucoup de Togolais utilisent ces réseaux comme



Bertin Nahum

« Lorsque tu arrives à rassembler 100 000 abonnés sur youtube, tu reçois une plaque en argent, ce que je viens de gagner lorsque j'ai franchi l'étape des 1000 000 d'abonnés. D'un autre côté lorsque mes vidéos ont atteint 100 000 vues, je reçois mensuellement 600FCFA de youtube. Avec 1 000 000 je suis à 600 000FCFA par mois. Avec mes 70 millions de vue, imaginez ce que cela représente. Je ne vis que de cela ». Explique t-il. Ainsi, Momo doit gagner

lieux de loisirs et de distraction sans se rendre compte qu'ils pouvaient se faire de l'argent avec. Ce que Momo déplore : « L'internet ce n'est pas seulement pour facebooker ou whatsapper c'est une vraie mine d'or à exploiter. Nous avons tous des talents et il est temps que nous apprenions à les vendre ».

Rachidou Zakari

Bourse

Les Journées BRVM au Togo

Les journées de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ont été lancées le mercredi dernier dans la salle de conférence du siège d'ETI(Ecobank) à Lomé. La cérémonie de lancement a connue la présence d'importantes personnalités du monde des finances et de la bourse.



Edoh Kossi Amenounve

Afin de promouvoir la culture boursière dans la sous-région Ouest africaine, la BRVM a initié « des journées BRVM », dans l'ensemble des pays de l'union. Le mardi dernier, c'était le tour du Togo d'accueillir ces journées.

Pour M. Edoh Kossi Amenounve, Directeur Général de la BRVM, la contribution des marchés de capitaux et leur rôle dans le financement de la croissance de l'Afrique est importante. En effet, selon Monsieur Amenounve, « les liens entre les marchés de capitaux et la croissance économique ne sont plus à démontrer. Les marchés permettent par le biais des obligations, le financement des infrastructures de développement ... A travers les marchés

des actions, les bourses permettent aux entreprises de mobiliser des ressources, dans le but de financer leur croissance et créer des emplois».

Au 31 décembre 2015, le continent africain comptait 24 bourses. Ce qui a permis de mobiliser plus de 2 milliards de dollars à travers 28 offres publics. L'indice composite de la BRVM a réalisé une progression de 17% par rapport à 2014. Elles ont enregistré une progression de 40% de leurs volumes de transaction.

Malgré toute cette embellie, la BRVM ne compte que 39 entreprises cotées dans toute la zone UEMOA. Au Togo, seule la société ETI(Ecobank) est cotée.

Rachidou Zakari

Portrait

Bertin Nahum, béninois et entrepreneur révolutionnaire

En 2012, le monde entier découvre Bertin Nahum, un entrepreneur béninois, classé quatrième entrepreneur le plus révolutionnaire au monde derrière Steve Jobs et Marc Zuckerberg. Spécialiste de la robotique, Bertin est une fierté pour l'Afrique et son pays d'origine est le Bénin.



Bertin Nahum

Bertin Nahum, est le patron de Medtech, une TPE montpelliéraine, spécialisée dans l'assistance robotique à la neurochirurgie, contrairement aux autres grands entrepreneurs évoluant dans le secteur des réseaux sociaux, et l'informatique.

L'une de ses grandes réalisations, a été « Rosa », un robot capable d'assister un chirurgien lors d'une intervention sur le

cerveau en 2007. Repéré par une grosse société américaine de chirurgie orthopédique, il revend son portefeuille de brevets à Zimmer, ce qui lui permet d'investir dans le projet Rosa.

La première machine est commercialisée en 2009. Depuis une quinzaine d'hôpitaux dans le monde en sont équipés. Ses machines sont disponibles en Italie, en Allemagne, aux

Etats-Unis, au Canada mais aussi en Chine et bientôt au Japon et au Moyen Orient. L'entreprise emploie une vingtaine de salariés et enregistre un chiffre d'affaire de deux millions d'euros en mars 2012.

«C'est une sorte de GPS si vous voulez. Grâce à cette machine, l'opérateur va pouvoir atteindre avec précision une zone du cerveau et au lieu d'effectuer l'opération à main levée, c'est le bras du robot qui va agir. Cela peut s'avérer très utile pour poser une électrode ou réaliser la ponction d'une tumeur», explique-t-il.

En 2012, il a été classé quatrième entrepreneur le plus révolutionnaire du monde juste derrière Steve Jobs, Marc Zuckerberg et James Cameron par le magazine scientifique Discovery Series en septembre 2012. «Je l'ai appris il y a une dizaine de jours, ce fut une belle surprise», confie Bertin Nahum.

Parmi les critères de sélection établis par Discovery Series, l'entrepreneur devait amener une innovation révolutionnaire et améliorer la vie des gens. «C'est sûrement pour ces raisons qu'ils nous ont retenus. D'ailleurs, je pense qu'ils ont vu le témoignage d'une patiente atteinte d'une tumeur au cerveau et opérée grâce

à notre machine l'année dernière».

D'origine béninoise, Bertin Nahum est né au Sénégal et a grandi en France. C'est lors de ses études à l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA Lyon, France) que son projet mûrit. En fin de cursus, il a participé à la conception d'un logiciel capable de détecter automatiquement des lésions crâniennes à partir de scanners. Ce sentiment d'utilité lui a donné l'envie de consacrer sa carrière aux patients, mais du côté des techniciens, à travers la création de robots susceptibles d'accompagner les chirurgiens dans leurs opérations.

TM

Vous avez une Start-up ou vous êtes créateur d'un produit révolutionnaire, et vous voulez le faire connaître, n'hésitez pas à contacter la rédaction de Togomatin. C'est gratuit. Tel : 90 15 39 77



Dossier

Projet « E-village »

Une innovation gagnante pour le Togo

E-Village, le projet sur lequel des officiels togolais réfléchissent est en train de prendre forme. Selon la communication faite par le gouvernement, le projet e-Village vise à doter tous les chefs de canton et de village (soit près de 4000 personnes environ) d'un téléphone portable, d'une carte SIM et d'un crédit téléphonique mensuel. L'initiative se présente comme est un premier pas qui devra permettre aux premiers responsables des villages de connecter leurs milieux aux autres localités du pays et partager des informations utiles pour le développement mais aussi le bien être de la nation entière. Au-delà de la mission assignée à ce projet, Togomatin vous propose de découvrir E-village et

E-village / Sécuriser le territoire, prévenir et gérer les risques



Des téléphones portables

Le conseil des ministres du 11 mars 2016 a suivi une communication conjointe des ministères de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, et des Postes et de l'Economie Numérique sur la mise en place du projet « e-village ».

L'initiative « qui vise à doter tous les chefs de canton et de village (soit près de 4000 personnes environ) du Togo, d'un téléphone portable, d'une carte SIM et d'un crédit téléphonique mensuel », doit permettre de sécuriser le territoire, prévenir et gérer des risques (sanitaires, catastrophiques...), déployer différents outils de suivi et de gestion de l'Etat civil, des naissances, des mariages, décès...

L'objectif de ce projet est de rapprocher la plus petite unité administrative du pays, qu'est le village, de l'administration centrale, en renforçant la communication et les échanges d'informations, en vue de permettre une meilleure efficacité dans

la gestion et la fourniture du service aux citoyens.

Au-delà de la possibilité pour les chefs de village ou de canton de communiquer en cas d'alerte et de la possibilité pour l'administration centrale de les joindre rapidement à tout moment, « e-village » est un outil efficace de sondage et de collecte de données.

De nombreuses initiatives sont menées par les autorités togolaises ces dernières années pour moderniser l'Administration avec un important chantier de mise en place d'une Administration électronique.

« E-village » dont le déploiement sera conduit par l'institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), a vocation à renforcer la participation des acteurs à la base, aux efforts de développement du gouvernement.

Depechestogo.com

Vers la facilitation de la communication administrative

Le Conseil des ministres a approuvé un projet mixte du ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Gouvernance locale et de la Poste et de l'Economie numérique visant à renforcer la communication et le partage d'informations entre les villages et les communes à travers le pays.

L'initiative « e-village » a pour but de fournir à tous les chefs de villages et communes (environ 4.000 personnes) un téléphone, une carte SIM et un crédit téléphonique mensuel.

Selon les officiels du gouvernement sur place, le projet va permettre aux leaders locaux de sécuriser le territoire, prévenir et gérer les risques (en matière de santé, de catastrophes ...) déployer différents outils de surveillance et la gestion de l'état civil pour les naissances, les mariages et les décès.

« Au-delà de cette opportunité offerte aux chefs de villages ou de communes de communiquer en cas d'urgence et la possibilité pour le gouvernement central de les joindre rapidement à tout instant, « l'e-village » est un instrument efficace de surveillance et de collecte de données », ajoute le communiqué.

Plusieurs initiatives ont été prises par les autorités togolaises au cours des dernières années pour moderniser l'administration grâce à l'installation d'un instrument de communication pour l'Administration.

« E-town » dont le déploiement sera mené par l'Institut national des études statistiques, économiques et démographiques (INSEED), a pour but de renforcer la participation des principales parties prenantes et les efforts de développement du gouvernement.

PANA

Appui à la réforme et à la modernisation de l'administration publique

Au sortir de la longue crise socio politique qu'a traversée le Togo, l'administration publique togolaise s'est retrouvée confrontée à un certain nombre de problèmes dont la conjugaison influe négativement sur la qualité des services rendus aux usagers des services publics. Les tentatives de modernisation de l'administration publique ont été jusqu'ici rendu difficiles par le contexte de crise.

A partir de 2006, un train de changements politiques ouvre de nouvelles perspectives pour le développement du Togo. Il s'agit notamment de : la signature de l'Accord Politique Global suivie des élections législatives et de la reprise de la coopération avec les principaux partenaires du Togo (Union européenne, France, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Fonds Monétaire International). Le Dialogue Social initié en 2006 et à sa suite, les Etats Généraux

de l'administration publique organisés en décembre 2006, ont permis de relever les principaux dysfonctionnements et contraintes liés à la bonne marche des services publics.

Le diagnostic posé révèle des services publics marqués par la faiblesse quantitative et qualitative des ressources humaines, ainsi que l'inadéquation de l'environnement institutionnel et social qui constituent des entraves à la valorisation des compétences nationales et leur juste contribution au développement socio-économique du pays. Cet ensemble de problèmes et d'insuffisances sont autant de défis à relever et qui appellent de vigoureuses actions de réforme pour permettre à l'administration de jouer son rôle en fournissant des services publics de qualité aux citoyens, aux collectivités et aux entreprises.

Tg.undp.org

Problématique des comités villageois de développement (CVD)

La rareté des ressources pour répondre à des besoins humains, de plus en plus croissants et diversifiés, marque le contexte actuel de développement. Chaque territoire, que ce soit sur le plan national, régional, préfectoral, cantonal et même villageois, est appelé à plus d'engagements dans le processus de développement de son milieu. Si l'on s'en tient à une approximation générale en considérant les multiples définitions proposées à la notion de développement local, on retient que cette notion " incite à privilégier les acteurs plus que les infrastructures, les réseaux plus que les institutions établies

pour donner aux hommes et aux groupes directement intéressés une fonction de décision sur les actions qu'ils mènent" (Note sur le développement local de Bernard HUSSON, CIEDEL / Université Catholique de Lyon). Ainsi, l'un des dispositifs fonctionnels de base pouvant assurer le développement est la meilleure organisation de la communauté. Et pour ce faire, la mise en place de Comités Villageois de Développement (CVD) fiables et capables d'assurer la coordination des actions de développement de leur zone devient incontournable.

L'historique des CVD

Le CVD est l'une des organisations communautaires dont la genèse remonte à l'année 1965. C'était une initiative des Affaires Sociales, actuel Ministère de l'action sociale, pour servir de courroie de transmission entre les agents de ce Département de l'Etat et la communauté villageoise. Elles appuyaient principalement la population dans les problèmes relatifs à la santé primaire, l'hygiène, l'eau et l'assainissement, la nutrition et l'éducation.

Après le retrait de la Structure de l'Etat suite aux crises socio-politiques de 1992, le CVD devrait prendre en main dorénavant les problèmes de développement du village où il est implanté. C'est ainsi que s'installe progressivement cet organe de coordination des actions de développement local, avec l'appui des Affaires Sociales et certaines organisations non gouvernementales (ONG) et des Associations de développement. De nos jours, il y a une prise de conscience par rapport à l'importance de ce comité, ce qui a fait augmenter le nombre de villages qui disposent d'un CVD ou CDQ (Comité Villageois de Quartier).

La mise en place des CVD

Compte tenu du rôle important qu'il devrait

jouer dans le développement du village, le fonctionnement du CVD est régi par la Loi de 1901 et son décret d'application du 13 mars, promulgués par arrêté du 8 avril 1946 sur les associations. Ce statut lui permet d'être reconnu officiellement et être pris au sérieux dans la communauté.

Quelques raisons qui justifient l'échec des CVD

Le CVD a pour principal rôle la mobilisation sociale de la communauté en vue de sa participation active au développement local, l'animation des réflexions sur les problèmes touchant le développement du milieu, etc.

Malheureusement, selon les observations et les expériences de terrain, beaucoup de CVD au Togo se heurtent, de façon générale, à des limites et à des difficultés dans leur fonctionnement : Le mode de création des CVD ne tient pas compte de la participation communautaire : il arrive que les membres du bureau soient désignés par des personnes influentes du milieu, sans passer par une élection démocratique. Un travail de sensibilisation de la masse est négligé, ce qui fait que peu sont ceux qui sont informés et comprennent le sens réel du CVD pour adhérer à la vision de cette organisation communautaire.

Extrait, Ritimo.org



RECOUVREMENT

Avez-vous déjà payé votre facture téléphonique ?



Les bons comptes font les bons amis.

- TOGO TELECOM procédera désormais à la **mise en réception automatique** de services des lignes ayant une facture impayée échue **après la date d'échéance** ;
- **Une suspension des services** s'effectuera par le même processus automatisé, à la date d'échéance de la deuxième facture impayée si la première n'est pas entièrement réglée ;
- Le cas échéant, TOGO TELECOM sera dans l'obligation d'ordonner **l'arrêt automatique** de la facturation sur les lignes après la date d'échéance de la **3^e facture** impayée ; la résiliation automatique du numéro de téléphone avec reprise des ressources pour les attribuer aux clients qui en ont besoin et **l'engagement des procédures idoines pour recouvrer les sommes dues.**



Pour plus de renseignement, composez le **119** ou **22 22 01 19**
si vous appelez d'un autre réseau.

www.togotelecom.tg

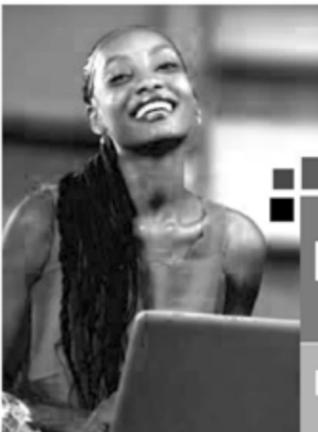


Publicité

Souscrivez au **Forfait ADSL CHEZ NOUS**
 de **1Mbps à 34 000 F/mois**
 et bénéficiez d'une connexion Internet Haut Débit en illimité !

**FORFAIT
 ADSL
 chez
 nous**

L'essayer, c'est l'adopter !



**FORFAIT
 ADSL
 DECOUVERTE**

**FORFAIT
 ADSL
 DECOUVERTE
 PLUS**

Jusqu'au 31 mars 2016
 Souscrivez à l'**Offre Promo DÉCOUVERTE**
 et testez la connexion Internet Haut Débit
 de TOGO TELECOM

à partir de **15 000 F/mois**
 Pour un volume de téléchargement de 5 Go et plus selon vos besoins.

Infos : Composez le 119 ou le 22 22 01 19 si vous appelez d'un autre réseau.

Groupe TOGO TELECOM

Arts & Culture



Musique

Un label américain exhume 39 chansons inédites de Fela Kuti avant l'afrobeat

Le label américain Knitting Factory Records s'apprête à publier une compilation de 39 titres inédits de Fela datant du début des années 1960, avant la période afrobeat de l'artiste.

A l'occasion du Felabration 2015 – le festival annuel qui se tient à Lagos depuis 1998 en hommage

à Fela Kuti – le label américain Knitting Factory Records avait édité en vinyle une poignée d'inédits de l'artiste enregistrés avec son premier groupe, Koola Lobitos. Des enregistrements exceptionnels puisqu'ils sont antérieurs à l'explosion de Fela avec Tony Allen et l'afrobeat. Ce patrimoine longtemps inaccessible est désormais à la portée

du public avec l'édition complète des 39 titres de cette période qui court de 1963 à 1969. Highlife-Jazz and Afro-Soul (1963-1969) sera disponible le 8 avril sur iTunes et en physique (triple CD accompagné d'une notice de 12 pages).

Jeuneafrique.com

Musique / slam

Un concert exceptionnel de Maras ce samedi 19 mars à l'Institut Français de Lomé

En vue de la Coupe de France junior de slam qui aura lieu en Mai à Rennes en France, le public de Lomé va choisir les meilleurs candidats slameurs au cours d'un spectacle à l'Institut français de Lomé. 4 candidats du Togo et 4 du Ghana seront en compétition, ce samedi 19 mars sur la scène et chaque candidat fera une prestation de 3 minutes. Les candidats qui auront la meilleure note seront qualifiés par le public qui est invité par ailleurs pour assister à un show exceptionnel du champion de France 2014 qui n'est autre que Maras. Il sera accompagné pour ce spectacle inédit, du Champion de France en titre du Beat Box Alexhinho, pour une heure de spectacle interactif avec le public.



Maras

L'évènement du samedi prochain a pour but de créer un spectacle sur le vif avec le public, le laisser apprécier une fois encore le slam togolais qui est d'ailleurs en vogue et l'un des meilleurs de la sous-région.

Qui est Maras ?

Maras, encore surnommé le « griot blanc » vit et travaille au Togo depuis 2012, alors qu'il y avait déjà vécu une partie de son enfance au gré du travail de

son père. Il est un poète issu du hip-hop. Ayant grandi entre plusieurs pays, il est souvent caractérisé par le nombre de voyages, principalement entre l'Afrique et l'Europe. « J'ai un background financier » avoue-t-il avant que le virus du hip hop et du slam ne l'arrache au monde des finances. Pourtant c'est au pied de la tour d'une banque de Frankfurt en Allemagne qu'il bâtit les premiers moments de sa réputation au détour des mouvements « Occupy ». Une vidéo qui circule sur internet notamment sur Youtube et c'est joué.

Aujourd'hui, Maras se définit beaucoup plus comme un indépendant et écume ainsi plusieurs scènes d'Afrique après toutes celles d'Europe où il a roulé ses mots : Canada, Suisse, Allemagne, Argentine, etc. C'est justement au nom de toutes ces expériences qu'il définit son slam en fonction de l'identité de chaque ville. Si sa devise au départ était quelque peu contestataire, au fil du temps, c'est

devenu un Art oratoire de rassemblement, communicatif, interactif où dialoguer avec le public est son leitmotiv. « Si cet art des mots a pu marcher en Allemagne où il y a bien peu de locuteurs français, ce n'est pas au Togo que cela ne marcherait », rassure Maras qui vit à fond son slam et avec plus de maîtrise.

« Je suis un amoureux du détail et je cherche à surprendre. Mes textes viennent soit par obligation d'écriture pour un objectif (battle, concours, mission rémunérée), soit par un son ou une image qui va me donner l'élan d'en transmettre l'émotion. Par exemple un café qui se renverse, un lézard qui passe, une nuit endiablée et d'en utiliser la métaphore pour transmettre une idée... Il est capital que chaque texte ait un message palpable, même caché derrière la poésie et la musique », poétise-t-il. Rendez-vous pris pour ce samedi 19 mars avec des préventes à l'adresse :slamallstar@gmail.com.

TM

La bataille pour les droits d'auteur de nos artistes

De quoi vivent les artistes africains? D'où tirent-ils leurs revenus? Quel est leur statut social? Quelle perception l'opinion a-t-elle de ce statut? La réalité de l'état des revenus de nos musiciens varie selon les pays, la démarche de ces stars et la façon dont ils gèrent leur carrière.

Dans un environnement où sévit le piratage des œuvres musicales, où les sociétés de gestion des droits d'auteur, quand elles existent, ne reversent que des miettes aux chanteurs si tant est qu'elles les payent, où parfois il n'y a pas de salles de spectacle digne de ce nom, la réalité du show-business se résume plus au show qu'au business. Il y a certes les grosses pointures nigérianes, qui tirent avantage de leur immense marché. Les P-Square, Davido et autres J Martins touchent des cachets faramineux pour des tournées désormais mondiales. De même, certains des princes ivoiriens du « coupé-décagé » ne s'en sortent pas trop mal. Chez les Ivoiriens, c'est le groupe Magic System qui semble le mieux loti, car il évolue dans le champ de la musique hexagonale et fait partie des artistes africains qui touchent des droits d'auteur à la Sacem.

Mais la plupart de nos champions de la musique sont privés de droits d'auteur. Ils vivent de cachets plus ou moins importants issus de leurs spectacles, des événements organisés par des grosses boîtes (le plus souvent du secteur des télécoms ou des brasseries), des soirées ou fêtes privées de

richissimes personnalités. Ils vivent aussi – c'est devenu l'une des principales sources de revenus des artistes, en Afrique francophone en particulier – de ce que les Congolais appellent les « dédicaces ». C'est-à-dire que ces artistes truffent leurs chansons de noms ou surnoms de personnes qui veulent se faire de la pub et leur versent de l'argent pour être cités dans un ou plusieurs morceaux de leur album. Le montant du cachet peut alors atteindre des niveaux élevés. Des stars du foot telles que Samuel Eto'o, Didier Drogba ou Yaya Touré sont souvent citées et on sait que ces « faroteurs » (dispensateurs de gros billets) ne lésinent pas sur les moyens.

Dans cet environnement musical où le business est erratique, incertain et flou, le constat qui s'impose est que la majorité des artistes sont loin de pouvoir vivre de leur art et continuent de tirer le diable par la queue. Pourtant, dans l'image qu'elles veulent renvoyer d'elles, nos stars se la jouent rock star américaines : dans leurs clips, ils roulent en limousine, Cadillac ou Rolls-Royce, utilisent des jets privés, portent des bagues serties de diamants

et des tenues griffées... Bref, look de richissime, alors que souvent le compte bancaire est au rouge. Comment faire pour que des artistes qui ont des millions de vues sur YouTube et autant de followers sur les réseaux sociaux puissent gagner décemment leur vie? C'est une question que les pouvoirs publics doivent prendre à bras-le-corps. Mais le vrai combat pour gagner cette bataille des droits d'auteur est d'abord celui des artistes eux-mêmes. Ils doivent s'entendre sur une stratégie commune, s'entourer d'experts et surtout envisager cette démarche dans le cadre d'une approche panafricaine.

Car aujourd'hui, les droits musicaux doivent être payés à l'échelle internationale. Pourquoi la Sacem, en France, reverse-t-elle des droits à Magic System sur la diffusion de leur musique dans l'Hexagone alors que la Socam ne le ferait pas pour la diffusion de cette musique au Cameroun? Il ne suffit plus de dénoncer, de critiquer et de se plaindre. Il faut passer à l'action, proposer des solutions, faire du lobbying, mettre la pression sur les gouvernants, sur l'Union africaine et toutes les organisations continentales susceptibles de faire avancer cette cause.

forbesafrique.com

Lire

« ... Quant aux écoles, le père Riebstein écrit :

« Le lendemain de notre arrivée, nous fûmes présentés au gouverneur anglais et aux autorités administratives. Le fonctionnaire chargé de l'enseignement me dit alors « Père je veux que les écoles allemandes de la mission deviennent anglaises. Débrouillez-vous ». A Lomé il y avait alors 600 élèves avec 16 moniteurs ; Mgr Hummel leur adjoignit un maître d'école de la Gold Coast. Je me suis donc mis à l'œuvre. La sortie de l'école ayant lieu à 16h, je prenais les moniteurs de 16h à 18 h pour leur enseigner les leçons qu'ils devraient donner à leurs élèves le lendemain. Deux autres instituteurs de la Gold Coast furent envoyés à Lomé un peu plus tard, pour les autres classes, si bien qu'à la fin de l'année scolaire, nous reçûmes les félicitations du gouverneur anglais et une subvention de 300 livres sterling, somme qui fut doublée l'année suivante. Les sœurs de Notre-Dames-des-Apôtres n'arrivèrent que deux mois plus tard, le 4 mars 1918. En attendant des moniteurs allemands assuraient l'enseignement des filles qui, d'ailleurs, ne fréquentaient que les petites classes ».

Pour comprendre l'opération des missionnaires, faisons un rappel historique pour voir le Togo au point de vue politique. Dès les débuts des hostilités, au mois d'août 1914 Anglais et Français avaient partagé le Togo en deux zones d'influence. La plus grande partie de la colonie allemande, côte ouest (avec Lomé, la capitale) fut retenue par les Anglais et l'est avoisinant le Dahomey fut laissé, avec Aného, Atakpamé et le Nord à la France.

Délégué par Mgr Hummel, monseigneur Steinmetz, de Ouidah, accepta d'administrer la partie française. Le Père Beauvin et quelques autres confrères du Dahomey s'occupèrent des chrétiens de cette région. Le Père Beauvin était le premier prêtre que j'ai connu dans ma vie d'enfant, à Aného avec sa grande barbe. Certainement j'ai rencontré les pères allemands : j'ai été baptisé par eux, mais je n'en ai pas de souvenir, comme pour le Père Beauvin avec sa grande barbe : il m'a beaucoup impressionné. C'est le premier prêtre qui m'a scandalisé, qui m'a ahuri quand il a annoncé à nous, enfants de chœur, que nous pouvions devenir prêtres. Je me disais en moi-même « ce gbévouvi, ce petit gbévou pouvait monter aussi à l'autel, devenir prêtre ? » Je ne pouvais pas le concevoir... Cela nous avait scandalisé à cette époque. C'était vers 1922-23 que j'ai entendu pour la première fois qu'un petit nègre pouvait devenir prêtre.

A la signature du traité de Versailles, le 28 juin 1919, Lomé et la partie principale du Togo, son front de mer, le port de Lomé et les voies ferrées qui en partent, furent cédés à la France et placés sous mandat de la SDN.

Les Anglais ne garderont que Ho, Kpandou et Bla, les régions de kete-krachi et Yendi. Cette partie de l'ancien Togo fut alors rattachée tout simplement au vicariat apostolique de la Gold Coast. Le Saint-Siège nomma, le 11 janvier 1921, un administrateur apostolique en la personne de Monseigneur Jean-Marie Cessou pour Togo Français. Mais le Père Riebstein mentionne : « Revenons à Lomé, où le gouvernement s'est établi après le partage définitif du territoire.

Dès que les Anglais eurent quitté Lomé, le 1er octobre 1920, le Directeur de l'enseignement vint faire une visite rapide à l'école de la mission et me donner ses instructions : « Mon Père, me dit-il, votre école anglaise va devenir une école française ; débrouillez-vous ». Je lui objectais : « Ce serait une fausse manœuvre, mal vue par la population, que de supprimer brutalement l'enseignement de l'anglais... »

Extrait de si Lomé m'était contée de Yves MARGUERAT et Tchitchébou PELEI p.109 à 110



Eliminatoires CAN 2017 La CAF rejette la demande de délocalisation du Togo

La Confédération africaine de football (CAF) a rejeté la demande des autorités sportives togolaises de délocaliser le match Togo - Tunisie sensé se tenir à Monastir le 25 mars prochain.



Les Eperviers du Togo

La Fédération togolaise de football (FTF) avait envoyé une demande de délocalisation du match qui devrait opposer les éperviers et les Aigles de Carthage, le 25 mars 2015. Pour la FTF, l'attaque islamiste qu'a récemment connue la Tunisie il y a quelques jours, est une situation inquiétante.

Selon les informations, les autorités tunisiennes ont assuré que la sécurité des

deux équipes n'est pas menacée. La CAF a en raison de la garantie donnée par les autorités tunisiennes, rejeté la demande du Togo.

Les Eperviers affronteront les Aigles de Carthage dans le cadre de la 3e journée des éliminatoires de la CAN Gabon 2017. Le match retour aura lieu quatre jours plus tard à Lomé.

Rachidou Zakari

CAN 2017 / Ghana vs Mozambique André Ayew absent de la liste de Grant

Le Ghana a dévoilé sa sélection pour affronter le Mozambique en éliminatoires de la CAN 2017. Comme annoncé hier, le vice-capitaine Andre Ayew victime de douleurs au talon est absent. Tout comme Phil Ofoosu-Ayeh également blessé.



André Ayew

En revanche, retour en sélection d'Adam Kwarasey et Alfred Duncan. Le gardien des Portland Timbers n'est plus apparu en sélection depuis la Coupe du monde 2014.

Mubarak Wakaso pourtant sur la touche ces derniers jours figure dans le groupe, tout comme Asamoah Gyan.

Le Ghana sera face au Mozambique en aller le 24 mars à Accra puis en retour le 27. Les Black stars dominent leur groupe avec 6 points.

Gardiens: Razak Braimah (Cordoba, Espagne), Adam Kwarasey (Portland Timbers, USA), Richard Ofori (Wa All Stars)

Défenseurs: Harrison Afful (Columbus Crew, USA), Daniel Amartey, (Leicester City, Angleterre), Jeffery Schlupp

(Leicester City, Angleterre), Baba Rahman (Chelsea, Angleterre), John Boye (Sivasspor, Turquie), Jonathan Mensah (Anzhi, Russie), Gyimah Edwin (Orlando Pirates, Afrique du Sud)

Milieux: Rabiou Mohammed (Krasnodar, Russie), Emmanuel Agyemang-Badu (Udinese, Italie), Afriyie Acquah (Torino, Italie), Samuel Tetteh (Wafa), Mubarak Wakaso (Las Palmas, Espagne), Frank Acheampong (Anderlecht, Belgique), Alfred Duncan (Sussualo, Italie), Christian Atsu (Malaga, Espagne)

Attaquants: Asamoah Gyan (SIPG Shanghai, Chine), Jordan Ayew (Aston Villa, Angleterre), Abdul-Majeed Waris (Lorient, France) Ebenezer Assifuah (Sion, Suisse), David Accam (Chicago Fire, USA).

Source: africatosport.com

Fetobox Sarouna Fatiou n'ira pas aux jeux Olympiques

Le pugiliste Togolais Sarouna Fatiou était censé faire partie de la délégation togolaise devant représenter le Togo pour les qualifications des Jeux Olympiques de Rio en 2016. Mais malheureusement, il est resté à Lomé pour une affaire de per diem.

Annoncé pour faire parti des boxeurs togolais devant représenter notre pays dans les qualifications pour les Jeux Olympiques, Sarouna Fatiou n'effectuera pas le déplacement prévu ce vendredi 11 mars. Ce dernier qui devrait être « le fer de lance de la délégation togolaise », se promènerait à Lomé depuis la semaine dernière, « pleurnichant sur son triste sort ».

Selon d'autres informations, son rejet du groupe serait une affaire de per diem entre lui et le président de la Fédération Togolaise de Boxe (FéToBox) Kelani Azaad Bayer.



Kelani Bayer, Pdt du FETOBOX

A cela s'ajoutent les conditions de préparations pas du tout bonnes, selon le boxeur qui a été zappé par la fédération, quand l'athlète s'est plaint. Cette dernière avance des raisons relatives à quelques kilos de plus gagnés par le pugiliste, synonyme d'une disqualification dans sa catégorie. Des raisons que confirme une autre source au comité national olympique togolais. Des analyses et commentaires accusent le président de la fédération qui depuis quelques temps, n'inspire plus confiance aux boxeurs togolais. « Selon nos sources, Prince Kuegah, pugiliste

togolais résidant en Allemagne où il surprend les organisateurs de matchs de boxe avec des ceintures raflées, aurait craché les 4 vérités à Bayer, aussi président de la confédération africaine de boxe », publiait un média de la place.

Sarouna Fatiou est donc exclu du groupe des 3 boxeurs togolais qui participent du 11 au 19 mars 2016 à Yaoundé (Cameroun) au tournoi qualificatif pour les JO 2016. Lui qui avait atteint les demi-finales aux jeux africains de Congo Brazzaville.

TM

CAN U17 et U20 La RDC déclare forfait

C'est l'annonce faite ce mardi par la CAF (Confédération africaine de football). La RD Congo a déclaré forfait dans les éliminatoires des CAN U17 et U20.

Ce retrait favorise ainsi les qualifications pour le prochain tour des qualifications en U17 du Burundi et du Tchad en U20. Toutefois cette décision de la RD Congo ne devrait pas rester sans conséquences.

Il y a quelques semaines, la RD Congo annonçait également son retrait des éliminatoires de la CAN 2016 féminine. La CAF avait alors suspendu le pays pour



la prochaine édition de la compétition en plus d'une amende de 2500 dollars.

africatosport.com

Tennis / Tournoi d'Indian Wells Serena Williams qualifiée pour les quarts de finales

Pour Trois matches et trois victoires en deux manches, Serena Williams est loin d'être inquiétée depuis le début du tournoi. La N.1 mondiale Serena Williams s'est facilement qualifiée pour les quarts de finale du tournoi d'Indian Wells envoyant un signal très fort à ses concurrentes.

Pour sa deuxième participation depuis 2001 à l'un des plus importants tournois du calendrier, Williams n'a pas perdu de temps en 8e de finale. Elle a surclassé l'Ukrainienne (N.70) 6-2, 6-2 et retrouvera mercredi la Roumaine Simona Halep qu'elle n'avait pas pu affronter en demi-finale de l'édition 2015 à cause d'un genou douloureux.

« J'aime son jeu, c'est une battante, elle m'a déjà battu lourdement une fois, il faudra que je sois prête », a prévenu la cadette des sœurs Williams. L'Américaine mène largement au bilan de leurs confrontations, six victoires à une, mais

elle n'a pas oublié la leçon que lui avait donné Halep lors du Masters de fin de saison en 2014 (6-0, 6-2).

Tout à son bonheur de se sentir appréciée dans un tournoi qu'elle a boycotté jusqu'en 2015 pour y avoir été victime d'insultes à caractère raciste de la part des spectateurs, Williams est comme libérée. « Chaque fois que je rentre sur le court, je sens que les spectateurs sont derrière moi, c'est un sentiment incroyable », a admis Williams, battue en finale de l'Open d'Australie 2016 par l'Allemande Angelique Kerber.

ZAK JAY

Dans le cadre des JMS

430 nouveaux cas d'infections à VIH détectés

Les responsables du Programme national de lutte contre le Sida et les IST (PNLS) et leurs partenaires ont procédé, hier le 16 mars au rapport de la 5ème campagne nationale de dépistage du VIH à Lomé. Une campagne qui s'est déroulée du 30 novembre au 04 décembre 2015, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA (JMS).

« Eliminons la transmission de la mère à l'enfant », c'est sous ce thème que le Togo a organisé une campagne nationale de dépistage du VIH dans le cadre de la célébration de la JMS 2015 au Togo. 38 731 personnes constituées à 55% d'hommes y ont pris part. L'analyse des échantillons de sang révèle au niveau des personnes dépistées 430 nouveaux cas dont 63% sont des femmes.

Lomé Commune est la zone la plus touchée, avec 1,61% des cas recensés contre 0,58% des séropositifs à Kara, la population la moins touchée par le VIH. Les résultats révèlent aussi que les

hommes ayant entre 35 et 49 ans sont les plus affectés. Au niveau des femmes, la tranche 25-34 ans, est la plus touchée. Selon Dr Assétina Singo-Tokofaï, coordonnatrice du PNLS, il ya eu des avancées considérables ; « nous avons réussi à réduire de près de 50 % les nouvelles infections. La prévalence qui était autour de 3,5 il y a cinq ans a chuté. Aujourd'hui, nous avons une prévalence de 2,5 sur toute l'étendue du territoire national », a-t-elle indiqué avant de reconnaître que quelques défis restent à relever afin d'éradiquer le VIH d'ici à 2030.



Les professionnelles de sexe et leurs clients, les utilisateurs de drogues et les détenus sont la cible principale du plan stratégique qui démarre cette année et qui s'étendra jusqu'en 2020. Quant

aux jeunes et Hommes engagés, ils seront au cœur d'une résurgence de nouvelles infections dans les années à venir.

Elom h(stagiaire)

Coopération

La France offre un mini bus à l'ESSAL

Marc Fonbaustier, l'ambassadeur de France au Togo a au cours d'une cérémonie mardi dernier, remis les clés d'un minibus à l'Ecole du Service de Santé des Armées (ESSAL). Ce bus apprend t'on, « est un don de la coopération de sécurité et de défense française ».



Marc Fonbaustier

L'ESSAL est l'une des écoles les plus prestigieuses de la sous-région. Ce geste de la France, est un signe de reconnaissance et d'accompagnement de cette structure qui a déjà formé un grand nombre de médecins militaires de plusieurs

pays francophones d'Afrique.

Par ailleurs, la France aurait délégué à l'école, un budget qui s'élève à près de 200 millions de FCFA en 2015 afin de financer la formation académique, la mise à disposition d'outils pédagogiques, l'amélioration et l'aménagement des infrastructures et une partie des dépenses d'alimentation.

Une allocation forfaitaire mensuelle est également accordée aux stagiaires afin de couvrir leurs menues dépenses. Enfin, les Eléments Français du Sénégal y dispensent régulièrement des formations et un conseiller Français est présent en permanence auprès du Directeur de l'école.

Ces dispositifs d'aide répondent au souci de donner aux élèves tous les outils nécessaires à leur bonne instruction.

ZAK JAY

Maintien de la paix

Pax Africana préoccupée par la montée du terrorisme

La Fondation Pax Africana dirigée Edem Kodjo a à travers un communiqué publié mardi dernier, condamné les différents attentats que connaissent le continent africain. L'ancien Premier ministre pointe du doigt « le chaos qui règne en Libye », responsable selon lui de l'armement des organisations terroristes.

Aucune solution durable contre le terrorisme et ses avatars en Afrique occidentale ne saurait être efficace, tant que le chaos qui règne en Libye et fournit les différents réseaux terroristes en armes, en munitions, en centre de formation depuis l'assassinat de Mouammar Kadhafi en octobre 2011 va perdurer', peut-on lire dans un communiqué publié mardi à Lomé par la Fondation Pax Africana.

Selon Pax Africana, il faut que tous, Etats africains et occidentaux mettent tout en oeuvre afin de mettre fin aux attaques terroristes qui ont déjà frappé Bamako, Ouagadougou et Grand Bassam.

Par ailleurs l'ancien premier ministre du



Edem Kodjo

Togo condamne fermement le silence et l'inaction de l'Union Africaine et des Nations Unies qui ne veulent pas intervenir militairement en Libye.

Contrat d'assurance

Lancement du produit Crésus

La Société Anonyme d'Assurances Vie, GTAC2A-VIE, a lancé un nouveau produit dénommé Crésus, le premier contrat d'assurance vie multi support sur le marché des assurances au Togo. Le nouveau produit Crésus se place dans un système « on gagne ou on gagne » et est ouvert à tout le monde par le biais d'une souscription.



Le lancement a eu lieu hier mercredi à Lomé en présence du directeur général de GTAC2A-Vie, Claude Daté Gbikpi, ainsi que de

plusieurs personnes du monde des assurances et bancaires. Le produit Crésus est présenté comme un contrat d'assurance

vie conçu pour répondre à moyen et à long terme pour répondre à des objectifs patrimoniaux ou de transmission de patrimoine. Il est aussi un moyen de constituer une épargne de précaution, de préparer le financement d'un projet personnel, de sa retraite ou d'un investissement tout en protégeant ses proches.

En parlant du lancement du nouveau produit Crésus sur le marché, Daté Gbikpi a déclaré que sa « particularité est de permettre à l'investisseur d'investir une partie de son épargne sur le compte franc qui représente le contrat classique et une autre partie sur des unités de comptes ou des fonds communs de placements lesquels sont gérés par des sociétés spécialisées dans ce domaine ».

Le directeur général de la société a expliqué que la partie franc est constituée de 30% placée auprès de la société et génère un bénéfice



Claude Daté Gbikpi, directeur général de GTAC2A-Vie

obligatoire de 3,5% comme le stipule la loi. En plus de cette garantie dira Daté Gbikpi, les 70% placés sur les unités de compte permettent de profiter de la performance des marchés financiers.

En revenant sur le concept « on gagne ou on gagne », il a déclaré qu'étant donné que le cours des marchés n'est pas fixe, GTAC2A-VIE « garantit à l'abonné au moins la somme qu'il a investie dans la partie unité de compte et qu'au regard de cette assurance, l'assuré ne perd jamais.

Avec le nouveau produit Crésus, la société a promis que l'assuré ne risque pas car même au moment où il veut sortir et que la bourse n'est pas favorable, GTAC2A-VIE lui garantit ce qu'il a investi sur le fond commun de placement. Crésus est une opportunité pour les épargnants de faire fructifier leur épargne en bénéficiant de gains supplémentaires des marchés financiers. La souscription minimum est fixée à 30.000 F Cfa

Carlos Aमेvor



La réponse énergétique à vos applications industrielles

SDMO fournit l'énergie électrique qui correspond précisément à votre besoin. 40 ans d'expérience dans l'industrie du groupe électrogène engagent nos innovations au service de la fiabilité. De l'offre standard de nos gammes de 1 à 3 000 kW à des produits et des installations spécifiques, c'est une énergie souple, de haute technicité, qui s'adapte à toutes les situations : Data Center, télécommunications, BTP, industries, hôpitaux... Une énergie conquérante et un service de proximité, présents dans plus de 150 pays. Signe de vie, l'énergie SDMO relie les hommes pour le confort et la sécurité de tous.



Efficacité et disponibilité H24 - 7/7



Contact : Bureau 22 21 23 77 - GSM : 99 47 74 43 - E-mail : etradis.tg2007@yahoo.fr



DMi

directmédia

Société éditrice de

tm togomatin

La neutralité positive

Edition **Presse** **Radio** **Télévision**

R e j o i g n e z - n o u s a u j o u r d ' h u i

DMi directmédia Cacavéli, Rue Satelit, 3^e maison avant Groupe CAPFER. **RCCM N° TG-LOM 2015 B 1045**
BP 30117 - **Tél.** 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 - **E-mail :** atogomatin@gmail.com